

**COMPTE RENDU**  
**Séance du Conseil Municipal de Gourgé**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 septembre 2018 à 20h00 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune.

Etaient présents : FEUFEU David, TALBOT Anne-Laure, AUBIN Joël, GIRARD Jean-Luc, BOINOT Eliane, BOUDIER Mickaël, CHALEROUX Ludovic, GAULT Isabelle, LAMARCHE Catherine, REAU Jean-Christophe, RIBETTE Aurélien et GAILLARD Denis

Etaient absents excusés : GILL Lee, AUBRUN Xavier

Secrétaire de séance : Ludovic CHALEROUX

Denis GAILLARD arrive en cour de séance à 20h15 et ne prend pas part au vote du chapitre 1 (Admission non-valeur).

\* \* \* \* \*

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion après avoir corrigé quelques fautes de syntaxes grammaticales.

\* \* \* \* \*

**1 – Admission non-valeur**

Madame la Trésorière d'Airvault a informé la commune qu'un jugement a été prononcé envers M DELAROY Damien et Mme GOHAUD ainsi que M LEBASTARD Jean-Pierre Artisan Agriculteur, pour pièces irrécouvrables, cela concerne l'admission de créances en Non-valeur des titres de recettes n° 20/2012, 75/2016 et 209/2016 pour un montant de 44.20 € et de 17.50 € soit un total de 61.70 €

Les créances irrécouvrables sont des créances qui restent valides juridiquement et n'empêchent pas le recouvrement ultérieur en cas de retour à meilleure fortune du débiteur.

Après délibération, le Conseil, à l'unanimité, décide d'admettre en créances non-valeur ces titres de recettes énumérés ci-dessus pour un montant total de 61.70 € par imputation au compte 6541.

**2 – Projet ORANGE Unité de pilotage Réseau Sud-Ouest**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de mise en place d'un pylône support d'équipements radio par ORANGE, sur une parcelle communale AP 11 au lieudit Le Fief de la Croix, proche de la zone artisanale et du calvaire se situant sur la RD 137 en direction de Lageon.

Une demande de Certificat d'Urbanisme opérationnel a été déposée à la Mairie, pour connaître les règles applicables à la réalisation de l'opération projetée, elle sera étudiée par les services de l'urbanisme de la Communauté de Communes de Parthenay. Le délai d'instruction est de deux mois.

**3 – Avis enquête publique**

Monsieur le Maire avise le Conseil d'une enquête d'utilité publique préalable à la déclaration d'intérêt général au titre de l'article L.211-7 du code de l'environnement et à l'autorisation environnementale au titre de l'article L.181-1 du même code pour le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) du Thouet 2017-2021.

C'est une demande du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet concernant les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement.

A partir du lundi 24 septembre jusqu'au vendredi 12 octobre 2018, pendant 19 jours consécutifs les pièces de ce dossier seront consultables dans les mairies de ST LOUP LAMAIRE, THOUARS, SECONDIGNY, et PARTHENAY aux jours et heures d'ouvertures au public et un registre est ouvert à cet effet pour y déposer des observations.

Monsieur le Maire précise qu'il est allé à la réunion du 18 septembre dernier sur la présentation des travaux prévus sur les 4 ruisseaux qui alimentent la retenue du Cébron dans l'objectif de préserver la ressource en eau au barrage en agissant sur la restauration de la végétation et la protection des berges en secteur d'élevage.

Monsieur le Maire invite les conseillers à se présenter aux jours d'ouverture concernés par cette enquête afin de rester vigilant sur la nature de ces travaux car néanmoins ce programme reste assez flou.

D'ailleurs une association syndicale libre des riverains du Thouet s'est mobilisée concernant la sauvegarde des chaussées et contre la destruction de ces ouvrages. A suivre

#### **4 – Demande de subvention**

Monsieur le Maire signale le Conseil d'une demande de subvention du collège de Thénezay.

Monsieur Aurélien RIBETTE précise que cette demande sera étudiée en Commission avec les autres demandes afin d'être délibérée à la prochaine réunion de Conseil municipal d'Octobre en même temps que les demandes des associations communales.

#### **5 – QUESTIONS DIVERSES**

##### 5.1 Demande de permission voirie

M BILLEAU Claude sollicite la Mairie pour effectuer une tranchée traversant une voie communale à Bois Mort qui reliera sa maison à un terrain en face pour acheminer l'eau, l'électricité et les canalisations d'assainissement. Ce monsieur déposera une demande de permission de voirie afin de respecter la réglementation.

##### 5.2 Exonération taxes ZRR gîtes de France

La Commune de Gourgé a été reconnue en Zone de Revitalisation Rurale et des exonérations de taxes d'habitation et taxes foncières, pour les meublés de tourisme existants (gîtes et chambres d'hôtes) sont réalisables, dans la mesure où la commune de rattachement a pris une délibération favorable avant le 01 octobre 2018.

Après débat Le Conseil Municipal décide par 8 voix contre et 4 abstentions de ne pas donner suite à ces exonérations.

##### 5.3 Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

M GIRARD nous informe que la dernière réunion s'est déroulée le 17 septembre 2018 il a été procédé à de nouveaux changements et à la révision des attributions de compensations des communes concernées, notamment pour l'aménagement numérique, la compétence GEMAPI et la compétence PLUI ; une nouvelle évaluation va être définie mais ne sera impactée sur l'année 2019

##### 5.4 FORGE

Ce bâtiment situé Grand'Rue est à sécuriser rapidement car les carreaux sont cassés et peuvent être dangereux pour les piétons (bout de verres tranchants)

##### 5.5 EGLISE

L'escalier attendant à l'église à côté du restaurant n'est pas sécurisé et il faudrait installer une rambarde métallique pour éviter tout accident.

Mme GAULT signale aussi que les pigeons ne rentrent plus dans l'église grâce aux grillages installés par la Commune mais les fenêtres restent parfois ouvertes, ce qui favorise une nouvelle fois leur venue à l'intérieur.

#### 5.6 ACCESSIBILITE MARMITE

Suite aux conclusions de l'ABF sur l'aménagement d'une rampe fixe, il est proposé d'étudier rapidement l'acquisition d'une rampe pliable. Elle est à installer chaque fois que nécessaire. Il est rappelé que cet aménagement est inscrit à l'agenda AD'AP.

#### 5.7 SALLE DES ASSOCIATIONS

Un courrier sera adressé à chaque association afin de les prévenir sur l'indisponibilité des salles de la Cure au premier trimestre 2019, quand la nouvelle salle associative sera en fonction et accessible à toutes les associations communales. Un courrier sera adressé aussi à l'association hors communale « Le Lancier Pictave ».

#### 5.8 STOCK DECHETS LES GRANDS BOIS

Mme BOINOT a remarqué que depuis plusieurs semaines des camions contenant des déchets végétaux sont déversés chez un agriculteur au Grands Bois.

**Elle soulève le problème des odeurs et le risque d'incendie, et demande à ce que des mesures soient prises dans le cas où cette situation soit amenée à perdurer.**

#### 5.9 Comptes rendus radar pédagogique

Mme BOINOT demande le bilan du radar pédagogique installé durant plusieurs semaines sur la RD134 dans la traverse des Grands Bois. M. le Maire indique que les données (relevés des vitesses) n'ont pas encore été transmises à la commune et qu'une analyse des résultats sera présentée dès que possible en commission. Il rappelle les démarches effectuées à plusieurs reprises auprès des services du département et de la sous-préfecture pour réduire les vitesses dans la traversée des Grands Bois et de la Jalousie.

#### 5.10 Arrêt maladie Patricia MINTO

Patricia MINTO est en arrêt maladie depuis le 28 septembre dernier, sa reprise du travail le 08 octobre nécessite un aménagement de travail.

#### 5.11 Garderie école privée

Mme Anne-Laure TALBOT signale au Conseil qu'une nouvelle garderie s'est créée depuis le lundi 24 septembre dernier suite au désengagement de la CCPG pour les trajets du matin des enfants de la garderie actuelle jusqu'à l'école privée.

#### 5.12 Nettoyage de terrain

**M. GIRARD demande à ce qu'un courrier de la Mairie soit adressé à M. ROY lui rappelant ses obligations en matière de nettoyage et d'entretien de son terrain.**

Fin de la réunion à 21 h 30 mn

#### Rappel des délibérations du 26 septembre 2018

**1- Admission non-valeur**

**2- Projet ORANGE Unité de pilotage Réseau Sud-Ouest**

**3- avis enquête publique**

**4 Demande de subvention**

**5 QUESTIONS DIVERSES**

## CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	TALBOT Anne-Laure	AUBIN Joël	RIBETTE Aurélien	GIRARD Jean-Luc
AUBRUN Xavier  Absent	BOINOT Eliane	BOUDIER Mickaël	CHALEROUX Ludovic	GAILLARD Denis
GAULT Isabelle	GILL Lee  Absent	LAMARCHE Catherine	REAU Jean-Christophe	